

Communiqué de presse du 23 septembre 2022
Nouveau Président, nouveau bureau, nouveaux objectifs

La Fédération nationale des CPTS vient d'organiser ses **quatrièmes journées nationales à Nantes**, grâce à la participation des membres des CPTS des Pays de Loire : 500 participants, des échanges pluri professionnels dans une ambiance très conviviale, une grande réussite donc pour ces journées organisées chaque année depuis 2019 avec un succès croissant.

Après avoir créé en 2017 et présidé depuis 5 ans cette Fédération, le Dr Claude LEICHER a passé la main à son successeur, David GUILLET, nouveau Président de la FCPTS : Infirmier libéral installé en MSP à COSSE le VIVIEN et membre de la CPTS Sud-Ouest Mayennais, il était jusque-là Vice-Président de la Fédération.

Cette élection traduit la volonté des CPTS d'utiliser les compétences professionnelles et managériales des différentes professions de santé présentes au conseil d'administration de la FCPTS, et de montrer leurs capacités de travailler ensemble sur le terrain, dans le même état d'esprit que sur le terrain : coopération des compétences propres sans lien hiérarchique entre professions différentes.

L'exercice coordonné des professionnels de ville est la seule voie possible pour réorganiser l'accès aux soins de proximité de toute la population. Le réinvestissement sur l'exercice ambulatoire de proximité articulé avec les secteurs du social et du médicosocial, est le passage obligé pour concrétiser l'engagement du gouvernement à restaurer cet accès.

Nous participerons dans cet état d'esprit, aux discussions qui vont se tenir dans le cadre de la Conférence des parties prenantes : nous en attendons la confirmation que l'exercice coordonné et l'organisation territoriale sont bien les axes politiques choisis, et ce, conformément à la désignation, auprès du ministre de la santé et de la prévention, d'une ministre déléguée chargée de l'organisation territoriale et des professions de santé.

L'effort financier de dotation des CPTS, démarré en 2019 doit donc être intensifié, en cohérence avec les nouvelles missions demandées : financement des actes de soins non programmés pour toutes les professions, financement de la participation à la gouvernance des différentes instances, services d'accès aux soins (SAS), dispositifs d'appui à la coordination (DAC), hôpitaux de proximité, conseils territoriaux de santé. Les acteurs des territoires, en coordination avec les usagers et les élus locaux doivent aussi se voir confier des capacités de décision.

Nous entendons aussi lancer avec nos amis et partenaires des maisons de santé, une collaboration régionale des structures coordonnées : leur complémentarité est une évidence et une richesse pour les professionnels sur le terrain, qui participent parfois à ces deux modes de coordination, d'équipe et de territoire. Le travail commun entre les fédérations régionales des MSP et les INTER CPTS régionales en cours de constitution, sera donc un des axes de travail que l'assemblée générale de la FCPTS a décidé de proposer pour l'année qui vient.

Enfin nous allons aussi organiser la capacité de recueillir et d'exploiter les données et les indicateurs issus des projets de santé des CPTS, pour pouvoir proposer des projets de recherche scientifique en lien avec les départements universitaires de nos professions. Ces travaux pourront nourrir nos réflexions sur les évolutions de l'accord conventionnel interprofessionnel des CPTS.

David GUILLET, Président de la FCPTS

– Contacts FCPTS –	
David GUILLET 06 80 30 51 75 Président : davidguillet76@gmail.com	Jean François MOREUL 06 19 87 56 49 Vice-président : jf.moreul@gmail.com
Nicolas HOMER 06 03 74 00 30 Vice-président : docteur@home-hr.com	Sophie BAUER 06 11 07 82 75 Vice-présidente : docteur.s.bauer@gmail.com
Jean Philippe BREGERE 06 27 30 24 16 Trésorier : jphibregere@orange.fr	Rebeca MARTIN OSUNA 06 23 08 84 71 Secrétaire : r.martinosuna@orange.fr